

27^e
rencontre annuelle
des adhérents

DE
VOUS
A NOUS,

vous retrouver est toujours
un moment important.

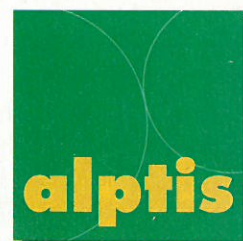
NANTES

Cité des Congrès

12 et 13 octobre 2002

**Alimentation,
sécurité alimentaire
et santé**

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2002



DE VOUS A NOUS, TOUT EST BEAUCOUP PLUS PROCHE

Rapport moral

DE VOUS A NOUS,

93% de nos clients sont satisfaits de nos prestations.

C'est un formidable encouragement pour nos équipes et nos services.

Dans un "paysage" de la prévoyance en pleine transformation, avec l'évolution de nombreuses réglementations et l'intensification de la concurrence, alptis connaît une activité intense

Après la création de la C.M.U. (Couverture Maladie Universelle) l'année précédente, nous avons connu en 2001-2002 une modification des taux de remboursement du régime obligatoire des Travailleurs Non Salariés, le remplacement de la P.S.D. (Prestation Spécifique Dépendance) par l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie), la promulgation d'un nouveau Code de la Mutualité, la modification du régime des taxes sur les contrats d'assurance, et bien entendu le passage à l'euro ! Dans le même temps, des organismes de plus en plus variés, parmi lesquels

les banques, proposent par tous les moyens des **garanties** de prévoyance au public, qui a souvent bien du mal à démêler où est sa véritable sécurité, où est son intérêt, et de quels services il pourra réellement bénéficier. C'est pourquoi, nous qui sommes des spécialistes de la prévoyance complémentaire, et dont le but unique est de répondre sans esprit lucratif aux besoins immédiats et à long terme de tous ceux qui nous font confiance, nous intensifions notre action dans tous les domaines.

Nous avons mis en place deux nouvelles **garanties** de premier niveau, sans aucun questionnaire d'état de santé, qui répondent aux nouvelles conditions d'exonération de la taxe sur les assurances. Nous avons lancé au printemps une nouvelle garantie "dépendance", bien adaptée aux contours de l'"A.P.A." mise en place par les Pouvoirs Publics, et bien reçue par nos adhérents et par la presse spécialisée.

Malgré la forte progression de la consommation médicale en France, nous avons réussi à limiter à un taux plus faible l'évolution des **tarifs** de nos garanties "frais médicaux", grâce au comportement responsable de nos adhérents.

Nous continuons à développer les **services** qui accompagnent nos garanties, et auxquels vous êtes très sensibles. La **télétransmission** directe des informations entre votre centre de Sécurité Sociale et nos services nous permet,

si vous nous avez bien communiqué les renseignements nécessaires, de vous rembourser très vite – en 24 H – et sans intervention de votre part. Nous avons diffusé une nouvelle carte de "**tiers-payant**", la carte ACTIL, à tous ceux qui nous en ont fait la demande : nous allons ainsi pouvoir offrir ce service non seulement auprès des pharmaciens comme actuellement, mais aussi l'étendre progressivement à partir d'octobre aux radiologues, aux laboratoires d'analyse, aux médecins-référents et aux établissements de soins externes. D'autres suivront en 2003.

Vous avez été informés en début d'année de la refonte complète de notre **site Internet** alptis.fr, sur lequel vous pouvez trouver facilement informations à jour et services pratiques. Le passage à l'Euro s'est fait sans anicroche, et sans augmentation discrète de tarifs ! Notre **service social** est à l'écoute de ceux de nos adhérents qui peuvent rencontrer ponctuellement de graves difficultés. Enfin nous continuons notre action d'information en matière de **prévention**, mais aussi de santé, grâce au journal que vous recevez deux fois par an, et à une quinzaine de conférences d'information auxquelles vous convient chaque année, dans divers départements, nos comités d'adhérents bénévoles.

C'est en effet l'une de nos caractéristiques que de permettre à ceux qui veulent mieux connaître leur association de prévoyance alptis de **participer** bénévolement à son animation, à travers ses comités départementaux d'adhérents,

ses commissions spécialisées, son Conseil d'Administration. Nous publions régulièrement dans le journal de l'association les résultats du "baromètre" de votre satisfaction : ils sont bons, et nous poursuivons nos efforts pour les améliorer encore.

Pourtant notre **croissance** cette année a été faible. En effet, la diffusion plus large de nos régimes de prévoyance et l'intégration des adhérents de notre association-sœur aveyronnaise "agapam" ont été compensés par la baisse des cotisations "frais de santé" appliquée à nos adhérents travailleurs indépendants, très nombreux à alptis, suite à la hausse des remboursements décidée par leur régime obligatoire.

Cette stagnation ne nous satisfait pas, car le développement est un axe majeur pour assurer la réussite des objectifs de notre association. Nous devons donc nous donner les voies et les moyens de le poursuivre, pour répondre toujours plus complètement à vos attentes et à celles de vos proches en matière de prévoyance individuelle ou collective et de services nombreux et efficaces.

Le Conseil d'Administration

Les Résultats

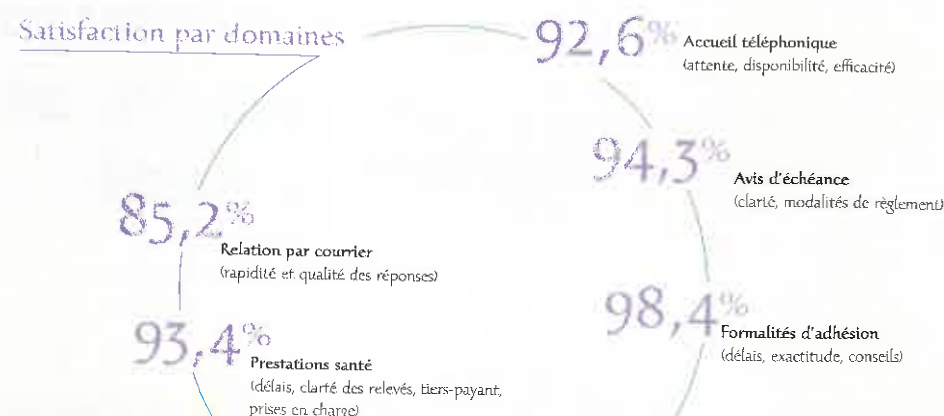
Le baromètre de satisfaction des adhérents

93,7%

Satisfaction globale
avril 2002

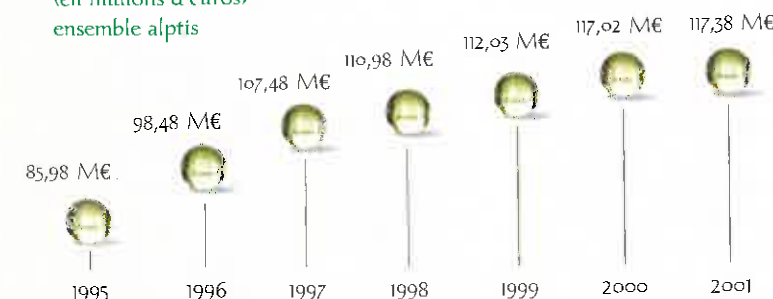
octobre 2000 : 95 %
avril 2001 : 94,7 %
octobre 2001 : 94,4 %

Chaque semestre, un échantillon représentatif de 600 adhérents est interrogé par téléphone pour mesurer votre satisfaction. 56 questions détaillées permettent de préciser les points à améliorer. Voici les résultats d'avril 2002.

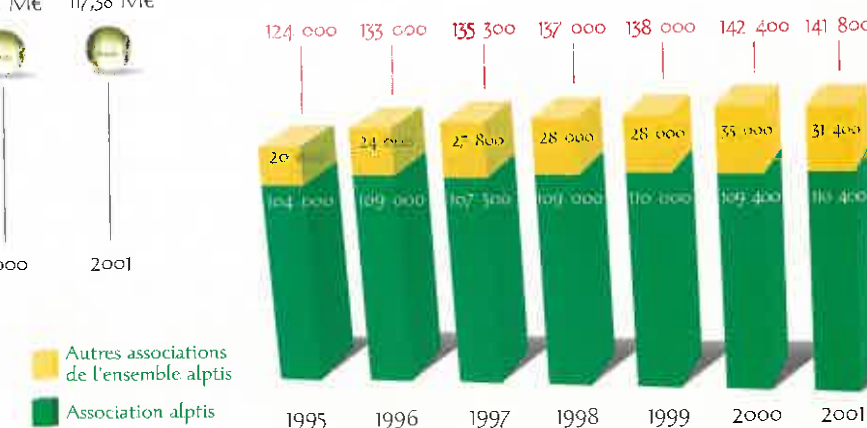


Les encaissements

Cotisations d'assurance
(en millions d'euros)
ensemble alptis



Evolution du nombre des adhérents de l'ensemble alptis



Assemblée Générale

DE VOUS
A NOUS,

votre point de vue
est souvent le point de départ
de nos nouveaux projets.

C'est important de vous écouter.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale statutaire

- 1 - Election de la commission de contrôle des pouvoirs
- 2 - Renouvellement du Conseil d'Administration
- 3 - Débat sur le rapport moral et d'activité
- 4 - Présentation du rapport financier et des rapports de la commission de contrôle financier et du commissaire aux comptes
- 5 - Mise aux voix du rapport moral, du rapport financier, et fixation de la cotisation d'association pour 2003
- 6 - Réponse aux questions posées par écrit
- 7 - Désignation de la commission de contrôle financier

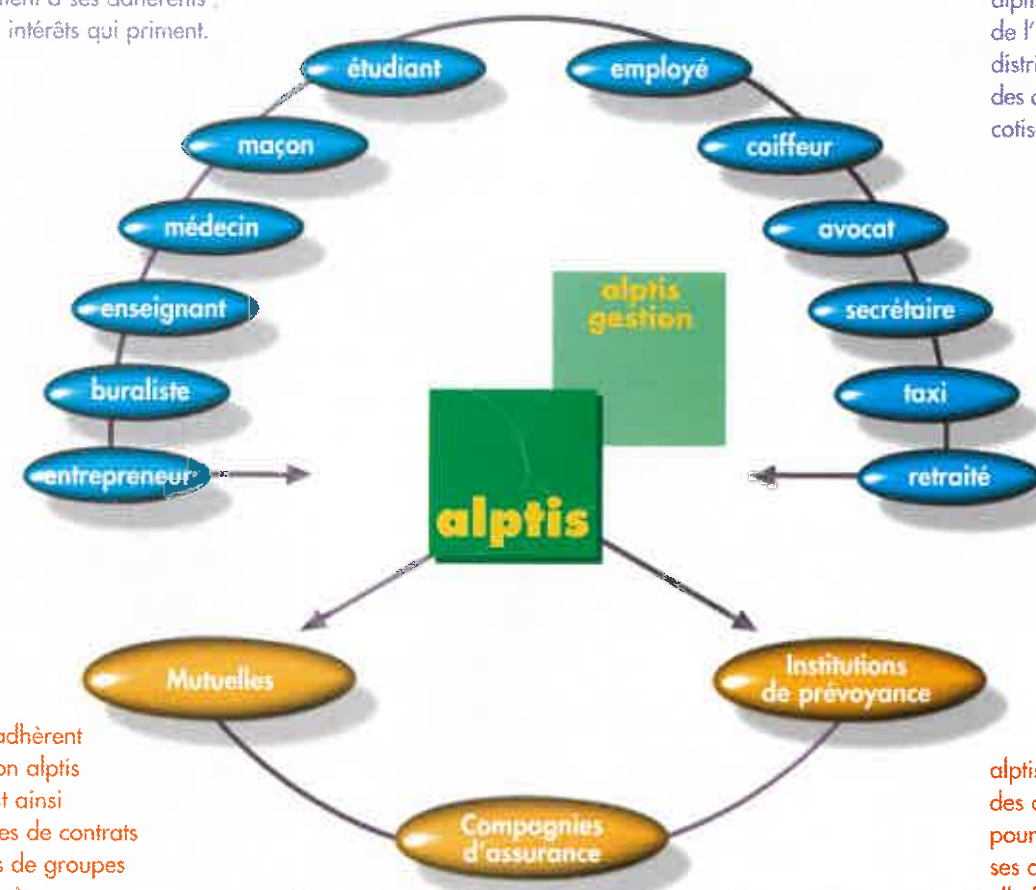
Le Conseil d'Administration

- Jean-Paul Alary,
Castres, imprimeur
- Denise Baudry,
Saint-Malo, avocate en retraite
- Gérard Bertrand,
Nice, prothésiste dentaire
- Gilbert Bianchi,
Marseille, kinésithérapeute
- Bernard Bonnin,
Tours, expert-comptable
- Guy Broermann,
Fabrègues, menuisier en retraite
- Louis Brun,
Saint-Emilion, exploitant viticole
- Henri Chavot,
Saint-Etienne, masseur kinésithérapeute
- Jean-François Chevallier,
Chamonix, architecte

- Bernard Chuzeville,
Lyon, opticien en retraite
- Jean-François Clément,
Lyon, avocat
- Georges Coudert,
Lyon, géomètre expert
- Bernard Crouzoulon,
Sainte-Foy-Lès-Lyon, expert-comptable
- Francis Dupont,
Faches-Thumesnil, avocat
- Pierre-Paul Ernst,
Colmar, exploitant viticole
- Alain Geniteau,
Brest, avocat
- Patrice Giroud,
Grenoble, avocat
- Nicole Goudard,
Villeurbanne, expert-comptable
- François Laurent,
Grignon, conseil en habitation en retraite

Les avantages de l'indépendance

alptis appartient à ses adhérents :
ce sont leurs intérêts qui priment.



Les assurés adhèrent
à l'association alptis
et bénéficient ainsi
des avantages de contrats
d'assurances de groupes
souscrits auprès
de divers organismes d'assurance.

Toutes les structures participatives d'alptis
sont composées d'adhérents bénévoles,
venant de tous les horizons professionnels
ou géographiques.
Ce sont les professionnels d'alptis gestion
qui gèrent l'ensemble des opérations
d'assurance.

alptis gestion, filiale à 99,6 %
de l'association alptis, conçoit,
distribue et gère les contrats
des adhérents (souscriptions,
cotisations, prestations...).

alptis est indépendante
des organismes d'assurance :
pour mieux protéger
ses adhérents,
elle fait librement jouer
la concurrence.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Six sièges sont à renouveler, ceux de :
Denise Baudry
Gilbert Bianchi
Louis Brun
Bernard Crouzoulon
Hélène Leiser
Denise Mereaud-Brossard

**Une cooptation est à ratifier
par l'Assemblée Générale :**
celle de Pierre-Paul Ernst.

Les modalités de candidature au Conseil d'Administration

Elles sont fixées par l'article 9 des statuts.
Il stipule notamment que :
... les candidatures, pour être recevables,

doivent émaner d'adhérents membres
depuis un an au moins...
n'étant ni les salariés, ni les mandataires
d'un organisme d'assurance ou de retraite...
Elle doivent être déposées au siège
de l'association vingt jours au moins
avant l'Assemblée Générale...",
soit avant le 17 septembre 2002.

Questions à l'Assemblée Générale

Tout adhérent désirant poser une question
sur laquelle il souhaite obtenir une réponse
lors de l'Assemblée Générale doit le faire
par écrit avant le 21 septembre 2002.
Seules les questions d'intérêt général
seront présentées à l'assemblée.



Comptes et bilans

DE
VOUS
A NOUS,

derrière nos chiffres,
il y a vous
et plusieurs
centaines de milliers
d'assurés.

Association alptis

En milliers d'euros

COMPTE DE RÉSULTAT	1999	2000	2 001
Produits			
Cotisations d'association	1 997	2 069	1 718
Droits d'entrée	116	107	82
Autres produits	93	19	20
Total	2 206	2 195	1 821
Charges d'exploitation			
Charges externes	1 618	1 759	1 468
Impôts et taxes	36	48	15
Salaires et charges	437	441	453
Amortissements	9	8	9
Total	2 100	2 256	1 945
Résultat d'exploitation	105	-61	-124
Produits financiers	83	122	140
Charges financières	0	0	0
Résultat financier	83	122	140
Quote-part SCI	103	113	107
Résultat courant	291	174	122
Produits exceptionnels	15	4	83
Charges exceptionnelles	239	85	32
Résultat exceptionnel	-225	-82	51
Intéressement	10	8	13
Impôt sur les sociétés	30	59	66
Excédent	26	25	95

BILAN	1999	2000	2001
Actif			
Immobilisations incorporelles	1	6	4
Immobilisations corporelles	18	13	10
Immobilisations financières	12 583	12 710	12 850
Créances	33	137	135
Disponibilités	1 120	3 146	3 536
Comptes de régularisation	258	113	206
Total	16 013	16 125	16 741
Passif			
Ecart de réévaluation	9 027		
Fonds social	6 008	15 061	15 087
Fonds de secours	61	61	61
Excédent exercice	26	25	95
Provisions	1	76	3
Dettes	867	892	1 490
Comptes de régularisation	23	9	4
TOTAL	16 013	16 125	16 741

Groupe alptis

En milliers d'euros

COMPTE DE RÉSULTAT	1999	2000	2001
Produits			
Cotisations d'association	1 997	2 069	1 718
Droits d'entrée	116	107	82
Commissions brutes	21 747	22 524	22 888
Loyers	16	16	16
Autres produits	164	148	115
Transfert de charges	60	23	18
Total	24 099	24 885	24 839
Charges d'exploitation			
Salaires et charges	6 920	7 206	7 441
Amortissements	1 402	1 086	1 815
Impôts et taxes	923	1 064	1 011
Autres charges d'exploitation	14 331	14 818	14 853
Total	23 576	24 174	25 120
Résultat d'exploitation	522	712	-281
Produits financiers	845	929	897
Charges financières	58	47	32
Résultat financier	787	882	865
Résultat courant	1 309	1 593	583
Produits exceptionnels	826	552	1 515
Charges exceptionnelles	471	804	213
Résultat exceptionnel	355	-252	1 302
Participation des salariés	108	85	137
Impôt sur les bénéfices	578	536	634
Excédent	978	721	1 115

BILAN	1999	2000	2001
Actif			
Actif immobilisé	6 841	6 354	5 533
Actif circulant	17 444	19 685	22 474
Comptes de régularisation	991	611	566
Total	25 276	26 650	28 573
Passif			
Capitaux propres	13 202	14 162	14 997
Excédent exercice	973	717	1 110
Provisions	1 219	1 420	—
Dettes	9 696	10 269	12 412
Comptes de régularisation	186	81	54
TOTAL	25 276	26 650	28 573

Il est proposé de conserver
les mêmes montants qu'en 2002.

Cotisations d'association 2003, en euros

	Cotisation annuelle	Par semestre	Par trimestre	Par mois
• Sans médico	10,80 €	5,40 €	2,70 €	0,90 €
• Avec médico				
- 1 ^{er} niveau	18,00 €	9,00 €	4,50 €	1,50 €
- 2 nd niveau	29,40 €	14,70 €	7,35 €	2,45 €

Droit d'entrée : 11,00 €

Rapport financier

Comme chaque année, nous vous soumettons les comptes de l'association alptis sur lesquels vous avez à vous prononcer.

Mais nous vous présentons aussi les tableaux du "groupe alptis", qui regroupent les comptes de notre association de prévoyance alptis, de sa filiale alptis gestion à qui elle a confié le courtage, la distribution et la gestion de ses contrats, et de ses filiales sociétés civiles immobilières. Ceci permet de mettre en évidence la gestion de l'ensemble du groupe alptis. Est-il utile de préciser que tous nos comptes sont désormais en euros ?

Association alptis :

Compte de résultat

Lors de l'Assemblée Générale de l'année 2000, nous vous avons signalé que l'association était soumise aux "impôts commerciaux" à compter du 1^{er} janvier 2000. Fin 2001, nous avons été informés par l'administration fiscale de notre assujettissement à la TVA. Nous contestons cette position et nous n'avons pas augmenté les cotisations à l'association de cette TVA. Par contre elle est prélevée sur nos recettes pour un montant de 357 K€ en 2001, ce qui explique pour l'essentiel la réduction de nos produits d'exploitation. La croissance de notre association reste difficile, en raison de l'intensité de la concurrence.

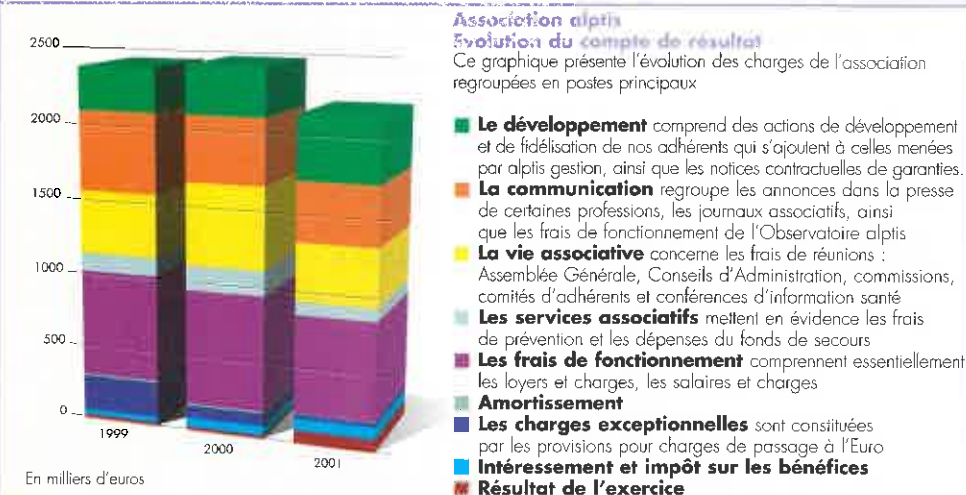
Compte tenu de l'incidence de la TVA, les droits d'entrée régressent légèrement, ce qui reflète la diminution du nombre des nouveaux adhérents qui d'une part viennent remplacer ceux qui nous quittent, d'autre part assurent la croissance. Toutefois, en raison de la grande fidélité de nos adhérents, leur nombre reste stable, et c'est l'incidence de la TVA qui explique la baisse du montant des cotisations d'association. Pour faire face à la charge nouvelle de la TVA, nos possibilités de récupération étant réduites, nous avons dû en compensation réduire nos dépenses sur les différents postes, à l'exception de ceux consacrés au développement.

Bilan

L'actif immobilisé comprend essentiellement les titres de participation dans alptis gestion (10 924 K€), SCI alptis immobilier (1 088 K€), SCI Les Mansardes (246 K€), et une créance sur alptis immobilier (592 K€). Le passif est constitué à 90 % des capitaux propres de l'association.

Au total

Le compte de résultat présente un excédent de 94 559 euros. Nous vous demandons de l'affecter au fonds social et de donner quitus au Conseil d'Administration de sa gestion.



Groupe alptis :

Pour ces tableaux, les éléments réciproques de l'association, de la société de gestion et des SCI, tant en produits qu'en charges, ont été éliminés.

Compte de résultat

Les produits d'exploitation sont constitués principalement des commissions versées à alptis gestion par les compagnies d'assurance pour la commercialisation et la gestion des garanties. Ces commissions sont en progression de 1,6 %. L'ensemble des charges d'exploitation hors amortissements n'a progressé que de 0,9 %. Par contre les amortissements se sont très fortement accrus, car nous avons décidé d'amortir en totalité dès cette année nos logiciels de gestion, qui ont subi depuis leur création d'importantes modifications pour le passage à l'an 2000 et à l'euro, et pour pouvoir traiter les nouvelles modalités de gestion de nos contrats collectifs. Le résultat d'exploitation se trouve ainsi exceptionnellement déficitaire, le résultat courant restant équilibré. L'exercice enregistre également la reprise des provisions constituées pour le passage à l'euro, les modifications informatiques, l'organisation de l'entreprise alptis gestion, ainsi que des provisions pour implantations.

Bilan

L'actif immobilisé comprend essentiellement les immeubles du groupe. L'actif circulant est pour la plus grande partie constitué de valeurs mobilières et de disponibilités. Les capitaux propres comprennent l'ensemble des capitaux appartenant en propre au groupe, regroupés sur une seule ligne. Les dettes sont essentiellement des dettes liées à la gestion, dont l'échéance est à très court terme.

Nicole GOUDARD
Trésorière

Exercice clos le 31 décembre 2001

Rapport du commissaire aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001 sur :
- le contrôle des comptes annuels de votre association tels qu'ils vous sont présentés,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi. Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant

d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 21 mai 2002

Daniel GINHAC
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Lyon



Samedi 12 octobre

A partir de 11h00 :

Accueil des congressistes à la Cité des Congrès, remise des documents, hébergement, émargement et pouvoirs.

12h00 à 13h30 :

Déjeuner d'accueil à la Cité des Congrès

14h00 :

Ouverture du congrès

14h15 à 15h45 :

Ateliers

15h45 à 16h15 :

Pause

16h15 à 17h45 :

Conférence, table ronde et débat :

"Alimentation, sécurité alimentaire et santé"

18h00 :

Départ pour les hôtels

19h30 :

Départ des hôtels pour l'Embarcadère des Bateaux Nantais

20h00 :

Nantes au fil de l'eau, dîner-croisière sur l'Erdre

23h30 :

Retour aux hôtels

Programme accompagnants

14h15 à 16h15 :

Visite guidée de Nantes à pied ou en car

Dimanche 13 octobre

10h00 à 11h15 :

Assemblée générale statutaire

11h15 à 12h30 :

Compte rendu des ateliers, questions et débat

12h30 :

Clôture du congrès

13h00 :

Déjeuner de clôture à la Cité des Congrès

15h00 :

Départ des congressistes

Programme optionnel

15h00 à 23h30 :

Visite de l'univers des paquebots, Escal'Atlantique à Saint-Nazaire, et dîner au Pouliguen

Le lieu

Accueil, déjeuner, débat, ateliers,

Assemblée Générale :

Cité des Congrès

5, rue de Valmy à Nantes

Tél. : 02 51 88 20 00

Fax : 02 51 88 20 20

Les ateliers

Atelier A :

Hygiène alimentaire et santé

Atelier B :

Sécurité alimentaire et santé

Atelier C :

Alimentation et santé, enjeux économiques

Atelier D :

Les nouvelles garanties alptis

Atelier E :

Libre expression

La table ronde

Alimentation, sécurité alimentaire et santé

Ce thème sera abordé sous 3 angles :

. Hygiène alimentaire et santé :

Les habitudes alimentaires des français comparées à celles de leurs voisins ; leurs incidences sur la santé ; zoom sur les risques liés à certains produits alimentaires (le sucre, le sel, l'alcool...).

. Sécurité alimentaire et santé :

Les dispositifs de santé publique ; le système de protection du consommateur ; zoom sur quelques menaces d'actualité (l'eau du robinet, les OGM, les farines animales...).

. Alimentation et santé :

Les enjeux économiques (mondialisation), les coûts sociaux, quelles solutions ?